



**Séance du Conseil municipal du 17 mars 2025**  
**PROCÈS-VERBAL**

Présent-e-s :	P. Bavarel, L. Cocquio, A. Cogne, Y. Cogne, F. Davet, I. Dubouloz, S. Gisler, F. George, J. Leresche, N. Pontinelli, A. Roduit, G. Vouillamoz
Assistent :	C. Zäch, maire D. Bolle de Paoli, adjointe S. Lörtscher, secrétaire communale M. Rodriguez, secrétaire général
Excusées :	I. Walthert S. Moget
Procès-verbal :	F. Arfaras

---

Le président Johann Leresche ouvre la séance.

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2025**

Le procès-verbal de la séance du 17 février 2025 est approuvé à l'unanimité par 11 oui.

**2. Communications du bureau du Conseil municipal**

Le président informe que l'entrée en force des décisions de l'ACG sont disponibles sur CMNet.

**3. Communications et propositions du maire et des adjointes**

Il n'y a pas de communications.

**4. Rapports de commissions**

Commission des affaires sociales et scolaires

M. Bavarel donne lecture du rapport.

M. Y. Cogne demande si le voyage prévu est compris dans le prix mis à disposition par la commune. M. Bavarel répond que les jeunes ont un système d'autofinancement qui leur permet de financer le voyage. L'argent financé par la commune est uniquement destiné à la construction du bâtiment.

M. A. Cogne précise que la volonté d'Humberto Lopes était de ne pas demander de subvention pour le voyage et que les jeunes le financent eux-mêmes.

Il n'y a pas d'autres questions.

**Le président passe au vote de l'approbation des conclusions de ce rapport qui sont approuvées à l'unanimité par 11 oui.**

Le président remercie la commission pour son travail.

#### Commission agriculture, environnement, aménagement et assainissement

Mme Cocquio donne lecture du rapport.

Elle ajoute que la Confédération souhaiterait que l'entier de la Suisse soit équipé de la fibre optique à la maison, ce qui pourrait peut-être permettre que ce projet aille plus vite.

Mme Dubouloz demande si l'antenne, qui devrait être opérationnelle d'ici 2027, est une antenne physique. Mme Cocquio répond qu'il s'agit de l'antenne appartenant à Salt déjà présente sur le terrain de la pépinière Jacquet, sur la route de Chancy. Swisscom souhaiterait pouvoir s'installer dessus.

Il n'y a pas d'autres questions.

#### Commission des routes

M. Pontinelli donne lecture du rapport.

### **1. Pont d'Eaumorte**

M. Y. Cogne demande si pour les frais d'étude de F 46'000 un crédit d'investissement a été voté. Il lui est répondu que ce n'est pas le cas car les frais ont été imputés sur les comptes de fonctionnement. Il souhaite également savoir si la durée de l'amortissement a déjà été réfléchi. Cela n'a pas encore été discuté en commission.

M. Bavarel demande si l'appel d'offre correspond aux montants indiqués dans le rapport. M. Pontinelli répond que les chiffres ne seront en tout cas pas supérieurs auxdits montants. Mme Zäch précise que la commune aura droit à des subventions.

M. Pontinelli relève que les offres vont arriver d'ici fin mars, puis la commune décidera des prestataires. En fonction des offres, une délibération sera proposée.

Le président précise que le bureau d'ingénieurs EDMS a fait un devis général.

Il n'y a pas d'autres questions.

### **2. Parking rue du Temple et chemin de Tré-la-Villa**

M. Y. Cogne demande si ces parcelles appartiennent bien aux Anges, et non pas à la commune, ce qui est le cas. Il faudra donc négocier pour savoir si ces places de parc se feront en droit de superficie ou à bien plaie.

Il n'y a pas d'autres questions.

**Le président passe au vote de l'approbation des trois demandes concernant ce point du rapport qui sont approuvées à l'unanimité par 11 oui.**

### 3. Chemin des Curés

M. Y. Cogne demande ce que signifie le terme « mobilité active ». Il s'agit des piétons et cyclistes.

Il n'y a pas d'autres commentaires.

### 4. Informations sur divers projets

#### *Sauvetage des amphibiens*

M. Bavarel indique que sur la route de Chancy, au niveau du croisement pour tourner sur la Petite Grave, il y a actuellement un panneau de chantier qui interdit de tourner à droite (sauf riverains et TPG). Il demande si c'est en lien avec ce projet.

Mme Zäch répond que ledit panneau est en lien avec les travaux sur la route de Laconnex. Une déviation a été mise en place afin que le trafic ne passe plus par la Petite Grave. A noter qu'il y a de plus en plus de trafic sur la route de Chancy, affaire à suivre.

M. Bavarel demande s'il est possible de mentionner sur les panneaux que les vélos sont autorisés à tourner. Mme Zäch répond qu'il ne reste plus que deux mois de travaux et que les panneaux ne peuvent être modifiés. La commune a demandé des contrôles de police au Canton afin que ce panneau soit respecté.

#### *Rue du Trabli*

M. Roduit demande des précisions concernant les travaux sur la rue du Trabli. Mme Zäch indique qu'il s'agit du passage en limitation à 30km/h, ainsi que l'élargissement des trottoirs où cela est possible. Il s'agit d'un projet cantonal qui se réalise enfin.

#### *PGEE*

M. Bavarel demande si les travaux du PGEE et de la rue du Trabli seront connectés, ce qui est le cas. Il s'agit du même lot d'ingénieurs sur les deux chantiers.

M. Y. Cogne propose d'approuver le point 1 du rapport (Pont d'Eaumorte).

**Le président passe au vote de l'approbation du point 1 du rapport, sous réserve de la délibération, qui est approuvé à l'unanimité par 11 oui.**

Il n'y a pas d'autres commentaires.

### 5. Propositions et questions

Il n'y a ni propositions, ni questions.

**Le président passe à l'approbation du point suivant à huis clos mentionnant l'intérêt prépondérant pour la Commune ce qui est approuvé à l'unanimité par 11 oui.**

La séance est levée à 21h00.

Le président :

La secrétaire :

Un-e conseiller.e :

.....

.....

.....

Commission des affaires sociales et scolaires

Rapport de la commission du lundi 10 février 2025

Présents : Mmes Delphine Bolle de Paoli, Isabelle Dubouloz, Sylvana Moget, MM. Philippe Bavarel, Arnaud Cogne, François George

### **Présentation d'un projet de l'association « L'antre-parenthèse » pour l'aide à l'étranger 2025**

Nous avons reçu en commission le 10 février 2025 Humberto Lopes, qui « a été l'un des responsables de l'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) à Genève pendant dix-huit ans. Il y a géré la structure Bus unité prévention parcs (BUPP), qu'il a lui-même fondée en 1999, au sein de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Jusqu'en juillet 2018, il était responsable socio-éducatif au Département de l'instruction publique (DIP), où il coordonnait l'activité des assistants à l'intégration scolaire et des conseillers sociaux du cycle d'orientation... » (Tribune de Genève du 29.08.2019).

Humberto Lopes œuvre au sein de diverses associations dont L'Antre-parenthèse qui a pour but « de permettre à des jeunes Suisses (âgés entre 15 et 25 ans) et qui sont en difficulté familiale, sociale, affective et/ou scolaire de partir en séjour de rupture sur une période à durée déterminée dans un lieu de vie basé au Sénégal, en Guinée-Bissau et au Kenya. » (Voir dossier de présentation en annexe)

« Le concept du projet est de construire une classe supplémentaire dans une école située dans un village très pauvre et abandonné dans la banlieue de Mombasa (Kenya) ». (Ibid.)

L'école a été créée par Humberto Lopes. Chaque classe accueille une quarantaine d'enfants. Cette école est payante mais l'écolage est pris en charge par un mécène allemand qui les parraine. Les enseignants sont des enseignants d'État.

Des jeunes de la Champagne âgés de 16 à 26 ans se rendent sur place pour un séjour visant à l'échange et l'entraide. L'association organise 1 voyage de deux semaines par année avec un maximum de 10 jeunes et leurs encadrants. Leur rôle est d'aider à la construction et de participer à des ateliers d'échanges avec les jeunes sur place (p. ex. secourisme, graphs, participation à la culture locale...).

Le budget prévisionnel se monte à F 7500 et s'établit de la manière suivante :

- Construction & peinture d'une classe 4000
- Mobilier de la classe 2000
- Frais logistiques à Genève 500
- Frais bilan à Genève (salle, film, expo...) 1000

Pour un total de F 7500

Dans le cadre du budget 2025 de la commune de Cartigny et de l'aide à l'étranger d'un montant total de F 10 000, (F 6000 ont déjà été attribués à l'association Namelok) la commission propose de verser F 4000 à cette association pour financer la construction de cette classe supplémentaire.

Pour la Commission des affaires sociales et scolaires

Philippe Bavarel, le 14 mars 2025

Conseil municipal de Cartigny

Cartigny, le 17.03.2025

## Rapport de la commission agriculture, environnement, aménagement, assainissement

Présents : Léonie Cocquio, Nicolas Pontinelli, Yves Cogne, Stéphanie Gisler, François George, Carine Zach-Haltinner, Isabelle Walthert

Plusieurs habitants de Cartigny et La Petite Grave, ayant été confrontés aux limites du réseau actuel, nous ont interpellés. Ces dernières années, le développement du télétravail, des vidéo-conférences, des sites de streaming, etc. demandent toujours plus de bande passante et nous souhaitons trouver des solutions pour améliorer rapidement le réseau sur la commune.

Lors de notre dernière séance de commission, nous avons rencontré M. Jean-Marc Fuhrer de Swisscom, à notre demande, afin d'avoir des détails sur les délais de connexion de la commune à la fibre qui augmenterait le débit de la bande passante.

M. Fuhrer nous a expliqués qu'actuellement, Cartigny est doté d'un raccordement FTTS (Fiber to the street). Cela signifie que la fibre optique de la commune s'arrête au niveau de la rue, le reste est toujours en cuivre ce qui occasionne une perte de vitesse. On arrive à une vitesse d'environ 300mb/s, soit bien au-dessus des 80mb/s, qui est le service minimum que Swisscom doit légalement nous fournir, mais s'avère, dans certains cas, insuffisante.

Le réseau FTTH (Fiber to the Home), qui relierait la fibre aux habitations, et augmenterait la vitesse de la bande passante à 10Gbit est prévue par Swisscom d'ici 2030. Cette modernisation est entièrement prise en charge par Swisscom. Il est possible pour ceux qui voudraient être raccordés plus rapidement d'en faire la demande, mais cela serait à leur frais.

A noter que pour la pose des câbles à fibre optique, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés.

Nous avons attiré l'attention de M. Fuhrer que la commune a installé des conduites de réserve lors de la mise en place du chauffage à distance, anticipant le déploiement futur de la fibre optique.

Il a été proposé à M. Fuhrer d'avoir une discussion sur la mise à disposition des tubes moyennant un délai de mise en œuvre plus rapide.

Nous avons également discuté du thème de la communication mobile et M. Fuhrer nous a informés d'une éventuelle collaboration avec un autre opérateur pour couvrir le hameau de la Petite Grave. Les détails de cette co-utilisation sont en train d'être finalisés et si tout se passe bien, l'antenne sera opérationnelle d'ici 2027.

LC. 17.03.25

Conseil municipal de Cartigny  
Commission des routes

Cartigny, le 15 mars 2025

## Rapport de la commission des routes, emplacements communaux, traitement des déchets

Présents : Nicolas Pontinelli, président ; Léonie Cocquio ; Johann Leresche ; Guy Vouillamoz  
Excusé : Axel Roduit

La commission des routes s'est réunie le lundi **10 mars 2025** en présence de Mme Carine Zäch, Maire, et de M. Mario Rodriguez, Secrétaire général.

M. Rodriguez a fait un point de situation sur différents dossiers qui occupent la commission. Sa présentation est disponible sur CMNet (ci-après Annexe).

### 1. Pont d'Eaumorte

Par suite d'intempéries ayant causé d'importants dommages, le pont d'Eaumorte est coupé à la circulation depuis novembre 2020. Il ne sera plus ouvert à la circulation motorisée. D'importants travaux, à la charge des communes d'Avully et de Cartigny (50/50), doivent être entrepris sur cet ouvrage du patrimoine historique (voir les rapports de la commission du 16 juin et du 10 novembre 2024).

Notre nouveau mandataire, le bureau d'ingénieurs EDMS, a chiffré le montant des travaux de réhabilitation (pour le détail du devis global, voir Annexe). C'est sur cette base qu'un appel d'offres a été lancé (retour des offres, fin mars 2025).

Selon le devis général d'EDMS, les travaux sont estimés au total à FS 774'900.00 TTC, ce qui revient pour la commune de Cartigny à un coût de **FS 387'450.00 TTC**.

A noter, qu'à ce jour, le montant des différentes études du projet s'élève au total à FS 92'000.00 TTC, soit un coût de FS 46'000.00 TTC à la charge de notre commune et imputé sur les comptes de fonctionnement. Le coût total de la réhabilitation du pont s'élèvera donc pour notre commune à **FS 433'450.00**. Ces montants ne tiennent pas compte des possibilités de subventions cantonales qui seront sollicitées ultérieurement.

Les deux Conseils municipaux de Cartigny et d'Avully devraient voter les crédits pour la réalisation de ces travaux en avril. L'autorisation de construire doit entrer en force en mai et les travaux débuter en juin pour une durée estimée à 4 mois.

→ **Les membres de la commission recommandent au Conseil municipal d'accepter les travaux de réhabilitation du pont d'Eaumorte et d'allouer un crédit de FS 387'450.00 TTC pour la réalisation desdits travaux.**

### 2. Parking rue du Temple et chemin de Tré-la-Villa

Pour désengorger la rue du Temple et pour anticiper la réalisation des travaux du secteur 8 du PGEE (2025), il est envisagé de créer une trentaine de places de parc le long de la rue du Temple (parcelle n° 2301) et du chemin de Tré-la-Villa (parcelle n° 2302) (au départ du croisement avec la rue du Trabli). Le coût de ces travaux est estimé à FS 381'000.00 TTC (voir le rapport de la commission du 10 novembre 2024).

La réalisation de ce parking impliquerait l'intégration de 4 places de parc « privées » préexistantes (sur la parcelle n° 2301) et rattachées à la parcelle n° 2969. Lesdites places n'ont pas encore été formellement aménagées, et leur statut juridique est encore flou.

L'Office cantonale des transports (OCT) demande à la commune de faire réaliser une étude sur le stationnement dans le secteur de la rue du Temple au préalable d'une nouvelle demande d'autorisation pour le projet de parking. **Un parking provisoire est toutefois envisageable le temps des travaux du PGEE dans le secteur.**

La commission est d'avis qu'une étude sur la problématique du stationnement pour l'ensemble de la commune est nécessaire et s'inscrira parfaitement dans les études et travaux liés à la réalisation du Plan guide communal.

→ Les membres de la commission demandent au Conseil municipal d'inviter l'exécutif à :

1. Initier les démarches en vue de la réalisation d'une étude sur le stationnement pour l'ensemble de la commune
2. Déterminer le statut juridique des 4 places « privées » en vue de leur possible intégration dans le projet global de parking
3. Poursuivre les négociations foncières avec les propriétaires des parcelles n° 2301 et n° 2302 pour permettre l'implantation des nouvelles places de parc.

### 3. Chemin des Curés

Par délibération du 11 novembre 2024, le Conseil municipal a voté un crédit d'engagement de FS 90'000.- pour des travaux de stabilisation et de remise en état du chemin des Curés ainsi que sa remise aux normes cadastrales. Du fait du montant du crédit, un appel d'offre est en cours auprès de trois entreprises pour la réalisation des travaux. La planification desdits travaux devra tenir compte de l'activité des exploitants du secteur.

La commission avait envisagé la possibilité de mettre en place des mesures limitatives de circulation, notamment la circulation motorisée privée, afin d'éviter la dégradation récurrente dudit chemin sur le tronçon route de Cartigny - chemin de l'Etang.

Dans cette perspective, la commission a examiné une proposition de projet visant à la fermeture du chemin au trafic individuel, mais avec accessibilité pour le trafic agricole et les mobilités actives (avec une barrière à clef pour les exploitants œuvrant dans le secteur).

→ La commission est favorable à cette fermeture, avec un temps d'essai d'un an, et moyennant des discussions avec les exploitants du secteur et plus de précision sur le coût du projet.

### 4. Informations sur divers projets

**PGEE** . Les travaux du PGEE ont pris du retard par rapport à la planification envisagée. Des discussions sont encore en cours entre l'OCEau, le FIA et les mandataires.

La délibération concernant le crédit pour le financement global du projet sera présentée au Conseil municipal d'ici la fin de la présente législature (voir le rapport de la commission du 10 novembre 2024).

**Rue du Trabli** . L'adjudication pour les travaux sur cette route cantonale est dans sa phase finale. Les travaux préparatoires débuteront au mois de juin 2025. Le gros des travaux aura lieu entre juillet et novembre 2025, tout en veillant à ne pas entraver le trafic agricole notamment pendant la période des moissons (fin juin, début juillet).

**Route de Vorpillaz** . Chaque fin d'hiver, les amphibiens migrent vers un point d'eau pour se reproduire. C'est le cas dans le périmètre de la réserve de la Petite-Grave où les amphibiens doivent traverser la route de Vorpillaz.

Les associations **Karch-Ge** et **Pro Natura** ont entrepris une action de sauvetage d'amphibiens en installant une barrière de captation le long de la route de Vorpillaz. Les bestioles capturées sont



transférées chaque matin par des bénévoles de l'autre côté de la route pour leur permettre de rejoindre les gouilles de la réserve en toute sécurité.

Cette action dure le temps de la période de migration, soit de février à avril. A son terme, une analyse de ladite action sera effectuée. Sur la base de celle-ci la commune pourrait envisager une fermeture ponctuelle voir pérenne de cette route communale à la circulation motorisée.

La commission remercie M. Rodriguez pour la précision de ses informations et la clarté de ses explications.

NP – 15.03.2025